

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.03.01 Convocation du 22.03.01

Compte rendu affiché 30 mars 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

Objet : DESIGNATION de

REPRESENTANTS au S.R.D.C.

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents :	26
votants :	29

Présents :

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ et OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD,
WYMAN, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD,
Mlle ZUILI, MM. GOSSET, FERNANDES, Mmes PERRIN,
DESVIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET,
MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR,

~~M. Absents présentés/~~ M. GOSSET - M. CHRETIN par
M. GONDELAUD - Mme DURAND par Mme WYMAN.

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité a adhéré au *Syndicat Rhodanien du Cable* pour un cablage de qualité des foyers neuvillois.

Il explique qu'il convient de désigner les deux délégués de la commune au sein de ce syndicat, ainsi que leurs suppléants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le résultat des élections municipales du 11 mars 2001,
- Procède à l'élection au scrutin secret de ses délégués au Syndicat Rhodanien du Cable, et désigne en conséquence :

Titulaires :

Marc RODRIGUEZ
Jean-Pierre GOSSET

Suppléants :

Myriam MARMONIER
Martial GONDELAUD

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 29 Mars 2001

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE

Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 16 mai 2001

- de la publication le 17 mai 2001

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 16 mai 2001